



Règlement du jeu Loterie Olympique Carrefour

1. Organisation

- 1.1. La Société PROCTER & GAMBLE FRANCE SAS, au capital de 152 400 euros, dont le siège social est situé au 163, quai Aulagnier, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°391 543 576, organise un jeu gratuit avec obligation d'achat sur internet et annoncé en magasin, sur le site <https://www.enviedeplus.com/podiums>
- 1.2. L'organisation de ce jeu est assurée par HighCo DATA France dont le siège social est situé à 365 avenue Archimède - CS 70392 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, au nom de Procter & Gamble.
- 1.3. Procter & Gamble se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.
- 1.4. Ce jeu est valable pour les achats effectués dans les magasins Carrefour Hypermarchés ou Supermarchés de toute la France Métropolitaine (Corse comprise) et DROM du 13/11/2023 au 04/02/2024.

2. Qui Peut Participer?

- 2.1. Ce jeu est ouvert à toute personne, hommes et femmes, ayant plus de 18 ans (à la date limite de participation au jeu, soit le 19/02/2024) et résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) et les DROM.
- 2.2. Ne peuvent pas participer les personnes ne répondant pas aux conditions visées ci-dessus, et en tout état de cause :
 - a) les membres de la direction et du personnel de la société organisatrice ;
 - b) les personnes qui, d'une façon générale, participent à la mise en œuvre de ce jeu ; et
 - c) les membres de leurs familles respectives.

3. Principe du jeu

- 3.1. Les joueurs remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :
 - Acheter un produit parmi la liste ci-dessous,
 - Scanner le QR code ou Visiter le <https://www.enviedeplus.com/podiums> et remplir le formulaire
 - Télécharger les preuves d'achat
- 3.2. Une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même adresse email et/ou même numéro de compte bancaire) et un seul lot par foyer.
- 3.3. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

4. Comment Participer?

- 4.1. Pour participer à ce jeu il convient de :

- Acheter dans un magasin Carrefour (Hypermarchés ou Supermarchés) entre le 13/11/2023 00:00 et le 04/02/2024 23:59, l'un des produits participants ci-dessous. Conserver vos preuves d'achat

Hypermarchés et supermarchés :

EAN	LIBELLE
800654087513 1	FEB FAB LENOR OCEAN 8X500ML
800654089726 3	FEBR FAB FRESH LINEN 500ML
800654089737	FEBR FAB LEN APRIL FRESH 8X500ML



9	
800654089745 4	FEBR FAB ALLERGEN REDU 8X500ML
800654089747 8	FEBR FAB MELON SPLASH 8X500ML
800654089751 5	FEBR FAB AB MORN FRESH 8X500ML
800654099572 3	FEBREZE BOX TEXTILE 500 ML
800654046478 6	LA RECETTE RECHARGE BICARBONATE DE SOUDE 28D
800654046481 6	LA RECETTE RECHARGE ZESTE D'AGRUMES 28D
800654046484 7	LA RECETTE RECHARGE LAIT D'AMANDE DOUCE 28D
800654060747 3	BOX LA RECETTE RECHARGES 28D QP FR 56UC
800654046583 7	LA RECETTE BOUTEILLE BICARBONATE DE SOUDE 28D
800654046586 8	LA RECETTE BOUTEILLE ZESTE D'AGRUMES 28D
800654046574 5	LA RECETTE BOUTEILLE LAIT D'AMANDE DOUCE 28D
800654060745 9	BOX LA RECETTE BOUTEILLES 28D
800654096727 0	DASH PODS 30D FLEUR DE CERISIER ; EAU DE ROSE
800654096740 9	DASH PODS LA COLLECTION 30D AMBRE ; ORCHIDÉE
800654096711 9	DASH PODS 30D LAVANDE ET CAMOMILLE
800654096698 3	DASH PODS 30D FLEURS BLANCHES
800654096705 8	DASH PODS 30D PEAUX SENSIBLES
800654096694 5	DASH PODS LA COLLECTION 30D BOUQUET FLORAL
800654096731 7	DASH PODS LA COLLECTION 30D ENVOLEE D'AIR
800654096718 8	DASH PODS LA COLLECTION 30D JASMIN ; ROSE DE MAI
800654096749 2	DASH PODS SELECTION FLORALE 25D COTON
800654096748 5	DASH PODS SELECTION FLORALE 25D FLEUR DE CITRONNIER
800654096752 2	DASH PODS SELECTION FLORALE 25D PIVOINE HIBISCUS
800654096756 0	DASH PODS SELECTION FLORALE 25D VANILLE ET MIMOSA



800654088842 1	LENOR SELECTION FLORALE FLEURS CITRONNIER SEL DE MER 47D
800654088846 9	LENOR SELECTION FLORALE PIVOINE HIBISCUS 47D
800654088841 4	LENOR SELECTION FLORALE COTON PURE 47D
800654060431 1	LENOR PIVOINE HIBISCUS 10D 140G
870021601518 9	LENOR SELEC FLORAL 47D 224UC HP FR JFM23
800109084466 8	FAIRY LV PLAT+ ORIGINAL X39
800109084496 5	FAIRY LV PLAT+ CITRON X39
800109084481 1	FAIRY LV PLAT+ PROP. INT. X39
800654081508 3	FAIRY PLAT+ NET. MACHINE X36
800109084783 6	FAIRY LV TT1+ ORIGINAL X55
800109084787 4	FAIRY LV TT1+ CITRON X55
800654098646 2	FAIRY PLAT+39D ; PINATA HP 156UC FR JFM23
800654098667 7	FAIRY PLAT+39D TT1+55D FP 312UC FR JFM23
800654082210 4	ALWAYS SERV. ULTRA NORMAL VP X32 PROMO
800654082225 8	ALWAYS SERV. ULTRA NORMAL PLUS VP X28 PROMO
800654082237 1	ALWAYS SERV. ULTRA LONG PLUS VP X24 PROMO
800654082255 5	ALWAYS SERV. ULTRA NUIT VP X20 PROMO
800654082270 8	ALWAYS SERV. ULTRA SECURE NUIT VP X18 PROMO
800654082294 4	ALWAYS SERV. ULTRA SECURE NUIT EXTRA VP X16 PROMO
800109089919 4	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM NORMAL PLUS VP X24
800109089922 4	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM LONG PLUS VP X20
800109089925 5	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM NUIT VP X16
800109089928 6	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM SECURE NIGHT VP X14
800654080674 6	ALWAYS PROTEGE SLIP FRESH ; PROTECT NORMAL VP X72
800654080818	ALWAYS PROTEGE SLIP EXTRA PROTECT LARGE VP X62



4	
800654080661 6	ALWAYS PROTEGE SLIP PROFRESH NORMAL VP X58
800654086394 7	TAMPAX TAMPONS COMPAK REGULAR VP X27
800654086397 8	TAMPAX TAMPONS COMPAK SUPER VP X27
800654094556 8	BOX FULL PAL MAINLINE VALUE PACK PROMO X518
800654094559 9	BOX 1/2 PAL MAINLINE VALUE PACK PROMO X271
800654094561 2	BOX 1/4 PAL MAINLINE VALUE PACK PROMO X128
800654023593 5	TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION REGULIER SP X14
800654023598 0	TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION SUPER SP X14
800654023593 5	TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION REGULIER SP X14
800654023598 0	TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION SUPER SP X14
870021608707 0	ORAL B PAV 40 UC
800654080215 1	ORAL B PRO 3 OLYMPICS + ETUI CRF ONLY
870021607868 9	ORAL B BOX BROSSETTES LOTS 4+4 - 60UC
870021607867 2	ORAL B BOX BROSSETTES LOTS 4+4 - 144UC
800654099314 9	ORAL B BROSSETTES CROSS ACTION 4+4 X-FILAMENTS
800654099784 0	ORAL B BROSSETTES SENSITIVE 4+4 X-FILAMENTS

- Scanner le QR code ou visiter <https://www.enviedeplus.com/podiums> et remplir le formulaire.
- Télécharger votre ticket de caisse (en entourant IMPERATIVEMENT la référence et le prix de votre achat concerné par l'offre ainsi que la date d'achat et le nom du magasin) et saisir le code-barres, le tout **avant le 19/02/2024**.

4.2. Les frais de participation ne sont pas remboursés.

5. Les Lots

5.1. Sont mis en jeu :

- 32 lots de 2 places pour les Jeux Olympiques ou Paralympiques de Paris 2024 pour les participations traitées valides entre le 13/11/2023 et le 23/12/2023.
- 3 lots de 2 places pour les Jeux Olympiques ou Paralympiques de Paris 2024 pour les participations traitées valides entre le 24/12/2023 et le 19/02/2024.



Ce lot ne comprend pas :

- Les frais d'hébergement
- Les frais de transport
- Les repas
- Les dépenses personnelles et les pourboires
- L'assurance

Le Gagnant est parfaitement informé qu'il est seul responsable de l'utilisation de leur dotation. La Société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillances des dotations. Les Dotations, dont la description précède, seront attribuées telles quelles aux Gagnants et ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Elles ne pourront en aucun cas être échangées contre toute autre Dotation sous réserve de force majeure. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces ou en nature en échange des Dotations gagnées. Les Participants et les Gagnants sont informés que la vente et/ou l'échange de Dotation sont interdits.

- 5.2. Les prix offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Les prix comportent l'ensemble de ce qui est indiqué à l'exclusion de toute autre chose.
- 5.3. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment en cas de rupture même momentanée de stock.

6. Désignation des Gagnants

- 6.1. Un tirage au sort sera effectué par un huissier de justice au plus tard le 15/01/2024 pour la première sous période et le 04/03/2024 pour la deuxième sous période, parmi les personnes ayant répondu correctement aux modalités de participation à la date du tirage au sort.
Les retraitements effectués après le 04/03/2024 ne pourront pas être inclus dans le tirage au sort.
- 6.2. Les 35 gagnants seront notifiés dans un délai de 10 jours environ après la date du tirage au sort. Cependant ils ne recevront les modalités de leurs gains ainsi que leur(s) place(s) (sous format dématérialisé par email) seulement quelques semaines avant les JO, Procter & Gamble étant tributaire des décisions et notifications du Comité International Olympique quant à l'attribution des places.
- 6.3. P&G ne serait être tenu responsable eu égard aux conditions d'attribution des tickets (dates des épreuves, type d'épreuve, catégorie de tickets, partage des informations en amont de la compétition, format des places, cessions ou remboursements liste non exhaustive) indépendantes de sa volonté et/ou tributaire des décisions du Comité International Olympique.
- 6.4. Les gagnants recevront leur lot de ticket quelques jours avant les JO 2024. Le prix sera envoyé à l'adresse email indiquée par le gagnant lors de son inscription sur le site Envie de Plus. Si cette adresse s'avère inexacte ou incomplète, ce gagnant perd également tout droit au produit gagné et à une indemnité éventuelle. Si l'adresse est incomplète, le prix ne sera pas envoyé au gagnant non plus et un autre gagnant sera désigné.
- 6.5. Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus par les gagnants seront perdues et ne seront pas réattribuées.

7. Données personnelles

- 7.1. Dans le cadre de cette Campagne, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.
- 7.2. Procter & Gamble France SAS est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de cette Campagne et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part de Pampers et d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos



données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble France SAS – Service Consommateurs – 92665 Asnières Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort et de leur traitement. Pour mieux adapter nos communications à vos centres d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponibles sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne https://www.pg.com/privacy/french/privacy_statement.shtml

- 7.3. Vos données personnelles seront conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de deux années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

8. Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

- 8.1. La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, le présent jeu devait être modifié, écourté ou annulé, notamment en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation.
- 8.2. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée, sans y être tenus, même en cas de grève des postes.
- 8.3. Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée du jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.
- 8.4. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas réattribués.

9. Droits et responsabilités de l'organisateur

- 9.1. Les participants reconnaissent participer à ce jeu à leurs propres risques.
- 9.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables:
- En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste;
 - En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant suite à la participation à ce jeu ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit;
 - En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, du à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par post ou par courriel ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de ce jeu;
 - (les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
 - Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et
 - Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour le jeu et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.
- Cette clause 9.2. n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

10. Internet

- 10.1. Procter & Gamble rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.
- 10.2. Plus particulièrement, Procter & Gamble ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.



- 10.3. Procter & Gamble ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site <https://www.enviedeplus.com/> ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de tout problème liés notamment à l'encombrement du réseau. Tout joueur dont le score est faussé par un bug informatique ne saurait être déterminé gagnant du jeu.
- 10.4. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenue.

11. Questions et remarques

- 11.1. Toute question ou remarque concernant le présent jeu devra être envoyée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin du jeu au <https://conso.highco-data.fr/fr/contact/25167> (op 25167). Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ou qui ne sont pas formulées par écrit, ne seront pas traitées.

12. Acceptation du Règlement – Dépôt

- 12.1. Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.
- 12.2. Le règlement complet est déposé auprès de Selarl COUTANT Huissiers de Justice Associés 47 bis B boulevard Carnot, La Nativité 13100 Aix-en-Provence. Il est disponible et en accès libre à l'adresse internet : <https://www.enviedeplus.com/podiums>

13. Attribution De Compétence

- 13.1. Le présent règlement est soumis à la loi française.
- 13.2. La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage de la société Procter & Gamble pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.